



## Développer la culture citoyenne



### Label « Village/Ville Citoyen(ne) »

#### Résultats de la promotion 2023 : 27 nouvelles communes labellisées

Près de 350 communes ont déposé leur dossier de candidature avant le 15 octobre 2023

117 dossiers ont été considérés comme recevable par le comité d'éthique de l'association et étudiés entre octobre 2022 et janvier 2024

27 communes sont distinguées par le label (liste et cartographie page 2)

Le 08 ou le 09 avril (jour à valider) sera organisée au Sénat l'agora « Village/ Ville Citoyen(ne) qui réunit les communes labellisées depuis la première édition du label (2022).

**Depuis 2022, le label « Village/Ville Citoyen(ne) » est un outil de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration des communes qui mènent des démarches en faveur de l'éducation, la participation et l'engagement des citoyens en rappelant les droits et devoirs et en invitant les acteurs à avoir un rôle à jouer.**

Le Label « Village/Ville citoyen(ne) » est une initiative de l'association nationale Empreintes Citoyennes qui bénéficie depuis sa mise en place en 2022 du haut patronage du Président de la République Monsieur Emmanuel Macron.

#### Les 7 thèmes d'évaluation :

- **Compréhensible** : Clarifier les fonctionnements et compétences des territoires et élus,
- **Transparente** : Renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales et des élus,
- **Collaborative** : Construire une culture et une pratique de la participation,
- **Solidaire** : Animer et soutenir les convivialités et solidarités,
- **Valorisante** : Encourager et valoriser les initiatives citoyennes,
- **Inclusive** : Accompagner la capacité de toutes et tous à être acteur,
- **Engagée** : Relever les défis collectifs avec les citoyens.

#### 53 communes françaises sont à ce jour labellisées !

Le label « villages et villes citoyennes » n'est pas une fin en soi, mais un gage de confiance et un outil d'évaluation de valorisation et de progression des communes qui développent des démarches et actions en faveur de l'engagement et la participation des citoyens.

**Les membres du comité d'éthique** évaluent en binôme les candidatures des communes au regard des 7 thèmes et des 21 objectifs du référentiel d'évaluation.

**Les 21 membres du Comité Ethique**, sous la présidence de Patrick Norynberg : Alain Bouquin, Myriam Sénécal, Pascal Goursaud, Henri Cabanel, Joséphine Quartier, Jean-Pascal Dérumier, Joachim Reynard, Philippe Bolo, Etienne Guitard, Emmanuel Grieu, Maurice Andriamihaja, Jean Luc Rottureau, Alain Bouquin,

Association Empreintes Citoyennes – 4, rue Vigée Lebrun 75015 Paris

[www.empreintes-citoyennes.fr](http://www.empreintes-citoyennes.fr) - 01 300 781 07 - [contact@empreintes-citoyennes.fr](mailto:contact@empreintes-citoyennes.fr)



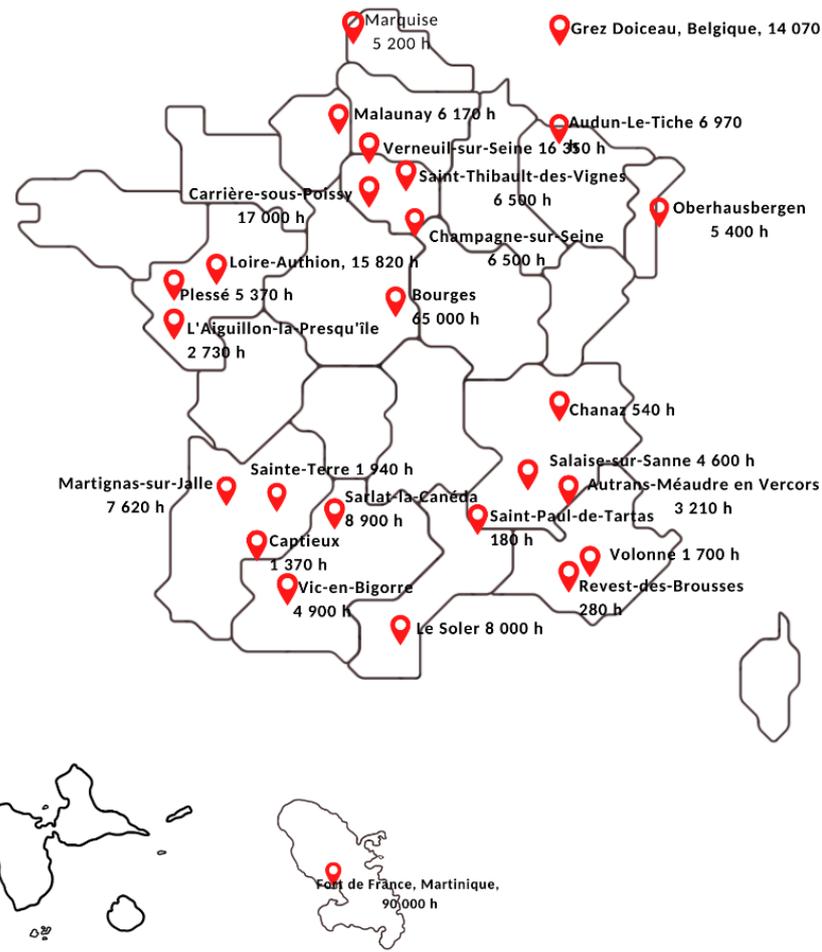


## Développer la culture citoyenne



### Liste des 26 villes et villages distingués par le Label « Village/Ville Citoyen(ne) » en 2022 :

- Fort de France, 90 000 habitants
- Bourges, 65 000 habitants
- Carrières-sous-Poissy, 17000 habitants
- Verneuil-sur-Seine, 16350 habitants
- Loire-Authion, 15 820 habitants
- Grez Doiceau, 14 070 habitants
- Sarlat-la-Canéda, 8 900 habitants
- Le Soler, 8 000 habitants
- Martignas-sur-Jalle, 7620 habitants
- Audun-Le-Tiche, 6 970 habitants
- Champagne-sur-Seine, 6500 habitants
- Saint-Thibault-des-Vignes, 6500 habitants
- Malaunay, 6 170 habitants
- Oberhausbergen, 5 400 habitants
- Plessé, 5 370 habitants
- Marquise, 5 200 habitants
- Vic-en-Bigorre, 4 900 habitants
- Salaise sur Sanne, 4 600 habitants
- Autrans-Méaudre en Vercors, 3 210 habitants
- L'Aiguillon-la-Presqu'île, 2 730 habitants
- Sainte Terre, 1 940 habitants
- Volonne, 1 700 habitants
- Captieux, 1 379 habitants
- Chanaz, 540 habitants
- Revest-des-Brousses, 280 habitants
- Saint Paul de Tartas, 180 habitants



Association Empreintes Citoyennes – 4, rue Vigée Lebrun 75015 Paris  
[www.empreintes-citoyennes.fr](http://www.empreintes-citoyennes.fr) - 01 300 781 07 - [contact@empreintes-citoyennes.fr](mailto:contact@empreintes-citoyennes.fr)

